

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 16 mai 2023 n°030T/2023, le Maire de ROQUETTES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la 2^{ème} révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

À cet effet, Monsieur Michel BLANC, directeur de recherche INRA honoraire, a été désigné par le président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie (6 rue Clément Ader, 31120 ROQUETTES), où le dossier pourra être consulté au format papier ou sur un poste informatique, du lundi 12 juin 2023 au jeudi 13 juillet 2023, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 du mardi au jeudi, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h; le dossier pourra également être consulté sur le site internet de la commune www.roquettes.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 12 juin 2023 de 9h à 12h, le samedi 24 juin 2023 de 9h à 12h, le mercredi 05 juillet 2023 de 14h à 17h et le jeudi 13 juillet 2023 de 9h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@mairie-roquettes.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal de la commune de Roquettes se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU.

Le Maire,
Michel CAPDECOMME.

